



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

See Section 1.
Voir Section 1.

STANDARD REQUEST FOR BID

INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

Solicitation No. - N° de la demande 5P420-23-0369/A	Amendment No. - N° de modification
Supplier SA No. - N° de l'AMA de fournisseur : E60PQ-140003/C	S.O.
Solicitation closes – La demande prend fin : at – à See Section 1 Voir Section 1 on – le See Section 1 Voir Section 1	File No. - N° de dossier 5P420-23-0369

Date of Solicitation – Date de la demande 19 juin 2024
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à : See Section 2, Article 4.1. Voir Section 2, Article 4.1
Destination See Section 2, Annex A. Voir Section 2, Annexe A.

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : _____ Date : _____

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires
Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis
ANNEXE A - BESOIN et BASE DE PAIEMENT
ANNEXE B – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ
ANNEXE C – PLAN(S) D'ÉTAGE ET MODÈLE DE CLOISON
ANNEXE D – SPÉCIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES, CERTIFICATIONS

SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? *Non*

Étape 2. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. une copie des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3. Marché général ou SAEA

Modalités de l'IAS :

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le GMAPT pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Exigences en matière de sécurité :

Il n'y a pas d'exigence de sécurité associée à l'appel d'offres.

Évaluation des soumissions

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

N° de l'invitation :
5P420-23-0369/A

N° de la modification :
00

Autorité contractante:
Amy Barrett Lichter

IAS Standard V-C.5 janvier 2023

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Meubles bureau catégories 1a, 1b, 2, and 6: Agence Parcs Canada – Jasper, AB

Invitation à soumissionner publiée par :	
l'Utilisateur désigné (UD) Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
Clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission : Les soumissions doivent être soumises aux date et heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	10 juillet 2024 14:00h Heure Avancée des Rocheuses
À l'adresse de courriel ou télécopieur:	<p>Les soumissions doivent être soumises uniquement à l'Unité de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada (APC) au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de la demande de soumissions.</p> <p>Les offres soumises en personne ou par messagerie ne seront pas acceptées.</p> <p>La seule transmission par télécopieur acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions est le 1-866-246-6893.</p> <p>La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions est soumissionsouest-bidswest@canada.ca.</p> <p>La taille maximale du fichier de courriel électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de 15 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de la soumission envoyée par courriel en raison de la taille du fichier.</p> <p>Le soumissionnaire doit être conscient de la taille du courriel dans son ensemble, et pas seulement des pièces jointes. Veuillez prendre en considération que certaines pièces jointes, lorsqu'elles sont envoyées, peuvent être redimensionnées pendant le transfert du courriel. Si la taille de l'e-mail est trop importante, le soumissionnaire doit envoyer l'offre dans plusieurs e-mails correctement étiquetés avec le numéro de la demande, le nom du projet, et indiquer combien de courriels sont inclus (ex. 1 de 2).</p> <p>Les courriels contenant des liens vers les documents de demandes de soumissions ne seront pas acceptés. Les documents de demandes de soumissions doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.</p>
Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	Sept (7) jours ouvrables

SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat	
	Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/C/PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
2.	Exigence en matière de sécurité (l'article coché s'applique)	
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.	
a.	<input checked="" type="checkbox"/>	L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.	<input type="checkbox"/>	Une cote de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
c.	<input type="checkbox"/>	Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
4.	Responsables	
4.1	Autorité contractante (utilisateur désigné)	
	Nom :	Amy Barrett Lichter
	Titre :	Agent de marchés
	Ministère, organisme ou société d'État :	Agence Parcs Canada
	Adresse :	220 – 4 Avenue S.E., suite 720, Calgary, AB T2G 4X3
	N° de téléphone :	(403) 589-3402
	Courriel :	amy.barrettlichter@pc.gc.ca
4.2	Chargé de projet (à remplir à l'attribution du contrat) <i>L'Autorité du projet (AP) représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i> <i>L'Autorité du projet (AP) doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	N° de téléphone :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur	
	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.	
5.	Modalités de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input type="checkbox"/>	Paiements multiples
6.	Facturation	

N° de l'invitation :
5P420-23-0369/A

N° de la modification :
00

Autorité contractante:
Amy Barrett Lichter

IAS Standard V-C.5 janvier 2023

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Meubles bureau catégories 1a, 1b, 2, and 6: Agence Parcs Canada – Jasper, AB

	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et une copie de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :
	Nom de l'organisation et personne-ressource : <i>[À remplir au moment de l'attribution du contrat]</i>
	Adresse :
7.	Clauses du Guide des CCUA
Conditions générales supplémentaires : <i>veuillez référer au GMPT pour le texte intégral</i>	
Nouveau	ID 4013 - Respect des mesures, des ordres permanents, des politiques et des règles sur place, et les règles s'appliquent et font partie intégrante du contrat.
Nouveau	ID 4014 - Suspension des travaux, s'appliquent et font partie du contrat.

ANNEXE A
BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Règle de combinaison de catégories :

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

Catégorie 1

Catégorie 2

Catégorie 5

Exception : lorsqu'on utilise la règle des catégories combinées de catégorie 1, 2, 5, les UD peuvent calculer le pourcentage de PNODAMA dans le cadre d'un AMA autorisé (tel que défini dans leur document d'appel d'offres) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.

Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion de l'autorité du projet, **avant la fabrication / la commande des produits**, Le l'autorité du projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s) :

a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)

Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

c. Catégorie 3 – Classeurs et meubles de rangement en métal

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement, selon 6B. 4.1 de l'AMA (table 1 de plus amples détails relatifs aux produits).

d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois

e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

f. Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

RÈGLE : La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires. Les produits Non AMA peuvent être ajoutés à n'importe quelle sous-division ou à sa propre sous-division.

L'utilisateur désigné doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.

g. Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie(s) : _____

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES: Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. **Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.**

******Veillez-vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés.******

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie(s) de produits : 1a, 1b, et 2

Tableau 1 — Tableau des produits

Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	** Veillez fournir des informations supplémentaires	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
Catégorie 1a							
1.1	Voir l'annexe C et les plans d'étage.						\$
Catégorie 1b							
1.2	1bFFHREC24L48WNOLNY	Systèmes autostables, Surfaces de travail à hauteur fixe (stratifié), Rectangulaire, Piètement en C, 24 »L, 48 » L, 29 »H, Non, Stratifié, Non, Oui	4	Non		\$	\$
1.3	1bFFHREC24L60WNOLNY	Systèmes autostables, Surfaces de travail à hauteur fixe (stratifié), Rectangulaire, Piètement en C, 24 »L, 60 » L, 29 »H, Non, Stratifié, Non, Oui	5	Non		\$	\$
1.4	1bSBBFLGL1524XXNKXX	Classeurs et armoires de rangement, Caissons à tiroir/tiroir/classeur, Autostable, Patins réglables, Stratifié, 15 »L, 24 »L, S.O. Non, N, Avec clef	5	Non		\$	\$
1.5	1bSBCXLGL3612MEXXXX	Classeurs et armoires de rangement, Bibliothèque, S.O., Patins réglables, Stratifié, 36 » L, 12 »L, Moyenne, S.O., S.O.	1	Non		\$	\$
Catégorie 2							
1.6	2WSSREXXL30L60BELXX	Surfaces de travail, individuelles à hauteur réglable, Position assise ou debout, Rectangulaire, S.O., Stratifié, 30 »L, 60 »L, 23 à 48.7 »H, Électrique, S.O.	5	Non		\$	\$
**Veillez fournir des informations supplémentaires:							
Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.							
					Total des produits	\$	

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
Tous les produits	Centre de reproduction du caribou Geraldine Lake Rd Jasper, Alberta T0E 1E0	2024-10-31	Normales	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA **L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
Tous les produits	Centre de reproduction du caribou Geraldine Lake Rd Jasper, Alberta T0E 1E0	2024-10-31	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. ** L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.				Prix total de l'installation :	\$

Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.

Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard	
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
	<p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p>	
2.1	Quai de chargement/lieu	
A	Lieu	Centre de reproduction du caribou Route 93N 37 km au sud du lotissement urbain de Jasper Geraldine Lake Rd Jasper, Alberta T0E 1E0
B	Quai de chargement	No
C	Rampe de chargement (i.e. hydraulique, électrique, etc.)	No
D	Porte	Standard
E	Monte-charge	No
F	Autre (préciser)	Remorque de 40 pieds maximum. Route 93N 37 km au sud du village urbain de Jasper oute de gravier - 1 km de route de gravier. Une petite partie de la route de gravier a une pente de 9 %. Tout véhicule commercial de plus de 4550 kg doit être muni d'un permis de surcharge et d'un permis d'exploitation du parc national de Jasper pour circuler sur la route 93N. Les instructions relatives à l'obtention d'un permis d'exploitation et d'un permis de surcharge sont disponibles à l'adresse suivante : https://parcs.canada.ca/agence-agency/dp-pd/ns-ss/ovr . L'entrepreneur sera exigé d'obtenir un permis de surcharge avant de livrer les articles sur le site.

3.	Continuité des attestations	
	<p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p>	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

N° de l'invitation :
5P420-23-0369/A

N° de la modification :
00

Autorité contractante:
Amy Barrett Lichter

IAS Standard V-C.5 janvier 2023

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Meubles bureau catégories 1a, 1b, 2, and 6: Agence Parcs Canada – Jasper, AB

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat

(le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	S.O.
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	S.O.
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	S.O.
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9 + 10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		NEA:
		No. Ariba:

Catégorie: 6

Tableau 1 — Tableau des produits

Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentaires	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
Catégorie 6							
1.7	6MMTLGRENL48120WYNX	Tables pour salles de réunion et de formation, Réunion, Grand, Rectangulaire, Panneau, Stratifié, 48 » L, 120 »L, 29 »H, Oui, Non, S.O	1	Non		\$	\$
1.8	6CCTVAROPL30XXXJNXX	Tables pour zones de collaboration, Table à café, Variable, Rond, Socle, Stratifié, 30 »L, S.O., 14 à 21 »H, Non	1	Non		\$	\$
1.9	6CCMVASQPL30L30TNXX	Tables pour zones de collaboration, Table de réunion pour zone de collaboration, Variable, Carré, Socle, Stratifié, 30 »L, 30 » L, 34 to 37 »H, Non	2	Non		\$	\$
1.10	6SLCWAXXWUXXXXMXXX	Sièges rembourrés, Fauteuils d'aire de repos, Avec accoudoirs - Largeur minimale de 27", S.O., Rembourré, Pivotant, S.O., S.O., 27"Min, S.O., S.O, S.O., S.O.	2	Non		\$	\$
1.11	6KKCSAxxLP16XXXMONX	Sièges de cuisinette, Chaises de cuisinette, Hauteur standard, S.O., Quatre pattes, Contreplaqué cintré, >16 »L, S.O., 17 à 20 »H, Sans accoudoirs, Non, S.O.	8	Non		\$	\$
**Veuillez fournir des informations supplémentaires:							
Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.							
					Total des produits	\$	

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
Tous les produits	Centre de reproduction du caribou Geraldine Lake Rd Jasper, Alberta T0E 1E0	2024-10-31	Normales	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA				Total des livraisons :	\$
**L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.					

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
Tous les produits	Centre de reproduction du caribou Geraldine Lake Rd Jasper, Alberta T0E 1E0	2024-10-31	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.				Prix total de l'installation :	\$
** L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.					

Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.

Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard	
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
	<p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p>	
2.1	Quai de chargement/lieu	
A	Lieu	Centre de reproduction du caribou Route 93N 37 km au sud du lotissement urbain de Jasper Geraldine Lake Rd Jasper, Alberta T0E 1E0
B	Quai de chargement	No
C	Rampe de chargement (i.e. hydraulique, électrique, etc.)	No
D	Porte	Standard
E	Monte-charge	No
F	Autre (préciser)	Remorque de 40 pieds maximum. Route 93N 37 km au sud du village urbaine de Jasper oute de gravier - 1 km de route de gravier. Une petite partie de la route de gravier a une pente de 9 %. Tout véhicule commercial de plus de 4550 kg doit être muni d'un permis de surcharge et d'un permis d'exploitation du parc national de Jasper pour circuler sur la route 93N. Les instructions relatives à l'obtention d'un permis d'exploitation et d'un permis de surcharge sont disponibles à l'adresse suivante : https://parcs.canada.ca/agence-agency/dp-pd/ns-ss/ovr . L'entrepreneur sera exigé d'obtenir un permis de surcharge avant de livrer les articles sur le site.

3.	Continuité des attestations	
	<p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p>	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

N° de l'invitation :
5P420-23-0369/A

N° de la modification :
00

Autorité contractante:
Amy Barrett Lichter

IAS Standard V-C.5 janvier 2023

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Meubles bureau catégories 1a, 1b, 2, and 6: Agence Parcs Canada – Jasper, AB

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat

(le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	S.O.
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	S.O.
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	S.O.
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9 + 10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		NEA:
		No. Ariba:

N° de l'invitation :
5P420-23-0369/A

N° de la modification :
00

Autorité contractante:
Amy Barrett Lichter

IAS Standard V-C.5 janvier 2023

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Meubles bureau catégories 1a, 1b, 2, and 6: Agence Parcs Canada – Jasper, AB

ANNEXE B
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

A. Aucune exigence relative à la sécurité n'est associée au présent contrat.

**ANNEXE C
PLAN(S) D'ÉTAGE**

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES :

Pour les produits de la catégorie 1a, les soumissionnaires doivent fournir :

- a) *le ou les plans d'étage achevés ainsi que les produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé;*
- b) *une liste des produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé qui sont offerts dans le ou les plans d'étage.
La liste des produits doit, au minimum, comprendre les renseignements suivants :*
 - *les numéros de pièces du fournisseur, y compris les produits non disponibles qui font partie de cette catégorie;*
 - *de brèves descriptions des produits;*
 - *les quantités;*
 - *prix unitaires fermes.*
- c) *Les soumissionnaires doivent fournir un système de panneaux empilables qui se compose d'un panneau de base avec le(s) module(s) supplémentaire(s) requis tel que défini dans le(s) modèle(s) de cloison(s) de cette exigence.*

******Les produits de catégories autres que la catégorie 1a sont affichés sur le plan d'étage à titre informatif uniquement******

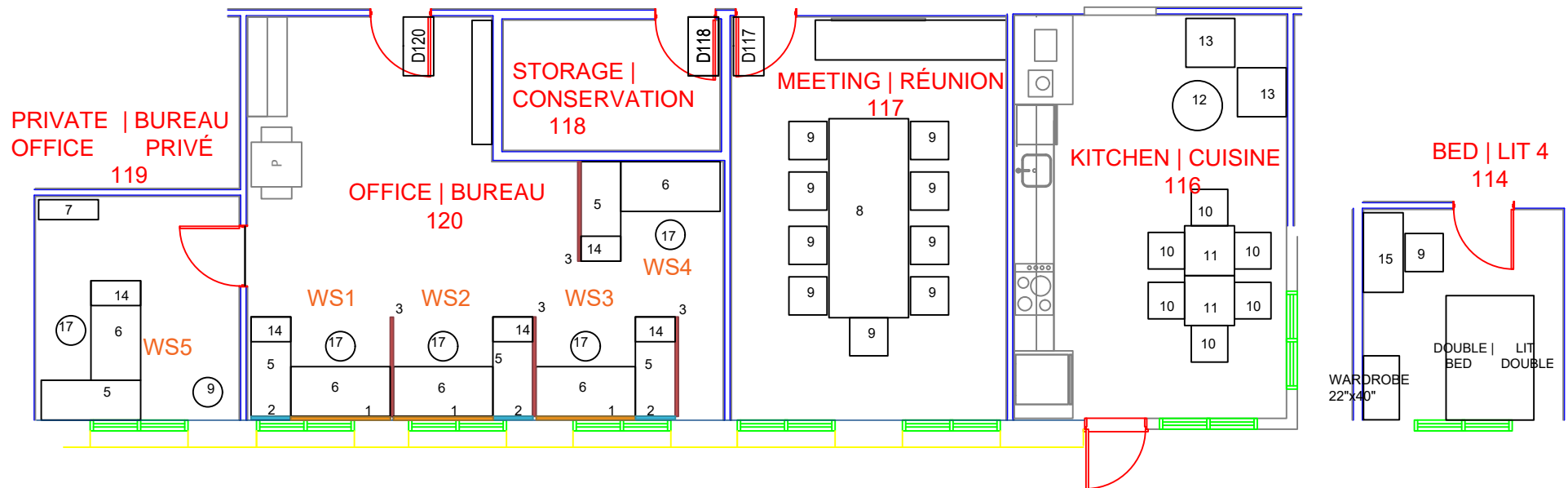
En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que sa soumission comprend toutes les composantes et les catégories de la catégorie 1a, conformément aux plans d'étage, aux détails des cloisons, aux modèles des cloisons et/ou à l'aménagement des postes de travail énoncés à l'annexe C.

**À l'attribution du contrat : « En présentant une soumission, le soumissionnaire... » devient « l'entrepreneur ».*

Exigence de la catégorie 1a :

1) Plan(s) d'étage

****Se reporter au plan d'étage en format PDF et/ou AutoCAD ci-joint****



FLOOR PLAN - OFFICE FURNITURE | PLAN D'ÉTAGE - MOBILIER DE BUREAU
 CARIBOU BREEDING CENTRE - ADMINISTRATION BLDG | CENTRE DE REPRODUCTION DU CARIBOU - BATIMENT ADMINISTRATIF

2) Détails des cloisons

- a. la hauteur de tous les panneaux nécessaires : *hauteur depuis la base, hauteur supplémentaire pour isoler la surface de travail et hauteur pour une certaine intimité quand on est assis;*
- b. lorsqu'une alimentation est nécessaire, *si elle se trouve en dessous ou au-dessus de la surface de travail;* si un regroupement de postes de travail doit comprendre des cloisons partagées avec un côté alimenté et l'autre non, ces cloisons doivent avoir une alimentation électrique.
- c. type d'alimentation électrique : *un module d'alimentation.*
- d. Accessoires pour système de composants :
 1. Les accessoires montés sur panneau intégrés dans le cadre du panneau seront indiqués sur le plan d'étage. Les accessoires fixés au panneau séparément doivent être spécifiés.
 2. Lorsque des rails d'accessoires sont nécessaires, les accessoires doivent être spécifiés: *une trieuse de papier, un bac, une corbeille, un support de téléphone (etc.) (veuillez-vous référer aux spécifications de l'AMA pour plus d'informations).*

3) Modèles de cloisons ou aménagement des postes de travail

****Se reporter aux modèles de cloison ou à l'aménagement des postes de travail****

a. Modèle de cloison

Panel Matrix 1 – 60" : x 3

<u>Élément supérieur 1</u> <i>Module(s) supplémentaire(s) pour atteindre la hauteur totale: (Panneau additionnel pour intimité à la surface de travail – 42") – surface punaisable</i>	<u>Élément supérieur 2</u> <i>Module(s) supplémentaire(s) pour atteindre la hauteur totale: (Panneau additionnel pour intimité à la surface de travail – 42") – surface punaisable</i>
<u>Élément inférieur 1</u> <i>Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique Panneau de base - Tissu</i>	<u>Élément inférieur 2</u> <i>Prise(s) électrique(s) au dessous de la surface de travail Panneau de base - Plastique stratifié</i>
Côté 1	Côté 2

Panel Matrix 2 – 24" : x 3

<p><u>Élément supérieur 1</u></p> <p><u>Module(s) supplémentaire(s) pour atteindre la hauteur totale:</u> (Panneau additionnel pour intimité à la surface de travail – 42") – surface punaisable</p>	<p><u>Élément supérieur 2</u></p> <p><u>Module(s) supplémentaire(s) pour atteindre la hauteur totale:</u> (Panneau additionnel pour intimité à la surface de travail – 42") – surface punaisable</p>
<p><u>Élément inférieur 1</u></p> <p>Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s) Panneau de base - Tissu</p>	<p><u>Élément inférieur 2</u></p> <p>Prise(s) électrique(s) au dessous de la surface de travail Panneau de base - Plastique stratifié</p>

Côté 1 **Côté 2**

Panel Matrix 3 – 60" : x 4

<p><u>Élément supérieur 1</u></p> <p><u>Module(s) supplémentaire(s) pour atteindre la hauteur totale:</u> (Panneau additionnel pour intimité en position assise 50"-54") – surface punaisable</p>	<p><u>Élément supérieur 2</u></p> <p><u>Module(s) supplémentaire(s) pour atteindre la hauteur totale:</u> (Panneau additionnel pour intimité en position assise 50"-54") – surface punaisable</p>
<p><u>Élément inférieur 1</u></p> <p>Panneau de base - Plastique stratifié</p>	<p><u>Élément inférieur 2</u></p> <p>Panneau de base - Plastique stratifié</p>

Côté 1 **Côté 2**

b. Aménagement(s) des postes de travail

- Le plan d'étage a préséance sur toute divergence avec les aménagements de postes de travail.
- Lorsque deux postes de travail types ou plus ont une colonne de cloison commune, les éléments de finition intérieurs du poste de travail doivent être tels qu'ils sont décrits dans les Feuilles de données types et **AUCUNE CLOISON NE DOIT ÊTRE SUPERPOSÉE. S'il n'y a pas de poste de travail adjacent, veuillez-vous reporter à la Feuille de données pour les critères relatifs au fini.**
- Si un poste de travail type est muni d'une source d'alimentation et que l'autre poste de travail ne l'est pas — une source d'alimentation sera requise pour les deux postes. Inclure l'aménagement des postes de travail (sous la forme de feuilles de données typiques ou de dessins en 3-D) ici ou sous forme de pièce jointe distincte de cette IAS.

N° de l'invitation :
5P420-23-0369/A

N° de la modification :
00

Autorité contractante:
Amy Barrett Lichter

IAS Standard V-C.5 janvier 2023

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Meubles bureau catégories 1a, 1b, 2, and 6: Agence Parcs Canada – Jasper, AB

ANNEXE D SPÉCIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES, CERTIFICATIONS

Cette annexe présente des spécifications supplémentaires relatives aux certifications associées au produit non disponible dans le cadre d'un AMA (*s'il y a lieu*) qui fait partie du besoin.

1. Spécifications

S.O.

2. Attestation

2.1 Conformité des produits non disponibles (*Attestations requises avant l'attribution du contrat*)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA respecteront toutes les spécifications se trouvant aux annexes A et D et cette IAS, et qu'ils satisfont aux exigences d'essai et de rendement des annexes A-1 et A-2 de l'accord d'approvisionnement, selon ce qui s'applique.

Signature du fournisseur

Date

Attestation de conformité des produits non disponibles (*ne s'applique qu'après l'attribution du contrat*)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles et les critères d'essai dans cette annexe, selon le cas. Sans l'autorisation préalable écrite du responsable de l'AMA, le fournisseur ne doit pas détruire les dossiers ou documents avant l'expiration du contrat ou la date d'expiration de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en faire des copies ou tirer des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés aux annexes A et D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.